



Séparation avec les enfants

Par **Maria 58**, le **28/01/2019** à **11:09**

Bonjour rnrnJe vis en concubinage depuis 20 ans avec mon concubin sachant que l'appartement est au 2.noms j'ai 4 enfants qui porte mon nom mais il est à reconnu il ve queje pars sachant que j'ai rien à dire Mme a côté dit moi ce que je dois faire svp j'ai besoin d'aide car parfois il peut être violent insultant il me rabaisse souvent pourtant je fais tt courses ménage etc...ma question es qu'il aura les droits sur les enfants ? Sachant qu'il ne travaille plus es que il a le droit de me demander de partir ? Mes enfants ont 14 11 8 et 6 mois je me suis tjrs occupé d'eux. Si je pars 2 hr pour papiers faut bien qu'il garde cel de 6 mois mais après c'est le reprochernil accepte pas que je m'absente car pour lui ma plrnace c'est auprès de ma dernière ce que je comprends je dois vivre selon ces horaires si il se lève à 14 je dois aller en courses k partir de 14h j'ai droit de rien faire à pars xmce qu'il dit sinon c'est la prise de tête automatique je ne veux plus vivre à ces chevets

Par **Chabu**, le **28/01/2019** à **22:19**

Bonjour,rnrnS'il est violent faut alerter la police , porter plainte (il n'a pas le droit de frapper , insulter harceler...)rnrnFaites vous aider par une assistante sociale. il faudra argumenter faire appel à un avocat / un juge pour affaires familiales. Dur bataille c'est le tribunal qui décidera.